

## Volume 6 - Numéro 1, 2013 - Dossier : L'Information Du Patient

### Le Patient Au Centre De L'e-Santé: Nouveaux Risques Et Nouvelles Responsabilités

---

#### Auteur

Dr Michel Schmitt

*Chef de Département, Service d'imagerie médicale*

*Hôpital Albert Schweitzer*

*Colmar, France*

[michel.schmitt@ghca.fr](mailto:michel.schmitt@ghca.fr)

Devise au fronton de notre république, la liberté est érigée en but par notre société. Bossuet écrivait « La véritable liberté de l'homme n'est pas de faire ce qu'il veut mais de ne pas faire ce qu'il ne veut pas ». Mais comment exercer sa liberté, comment accepter ou refuser, comment éviter d'être contraint sans savoir, sans disposer de l'information nécessaire, juste et adéquate à chaque situation ? Cela est particulièrement vrai en matière de santé où chacun devrait pouvoir rester maître de son avenir et des options qui le concernent. Il y va de la liberté et de la dignité de chacun.

L'information de la personne prise en soin – évitons le classique « prise en charge » qui laisse penser que le patient serait une charge – et de ses proches fait partie des obligations de tout soignant. Elle est encadrée par des règles professionnelles et des textes déontologiques (Code de déontologie médicale), par la Loi 2002-303 du 4 mars 2002 et par des Recommandations de pratique clinique établies par la Haute Autorité de Santé (HAS).

#### La Limite Ténue Entre l'Information Utile Et Celle Qui Perturbe

Si l'information est codifiée, la marge est étroite entre l'information utile et celle qui perturbe, entre les obligations professionnelles et les possibilités émotionnelles de chacun des acteurs, entre l'information nécessaire et la surinformation qui perturbe sinon inquiète les personnes soignées et/ou leurs proches. Les limites sont ténues entre une information qui permet à la personne soignée et à ses proches, si le « patient » le souhaite, de participer à la décision de soin et donc de devenir acteur de sa « prise en soin », et celle qui veut faire du patient un médecin qui croit savoir et décide, à charge pour les soignants d'appliquer des choix qui ne sont pas les leurs, voire qu'ils réprouvent.

Et que dire de cette mode qui voudrait, sous prétexte du respect de la liberté individuelle, que le soignant assène de prétendues vérités scientifiques au malade, terrassé par les infor \_

Published on : Tue, 17 May 2005